

PRÉPARATION AUX CONCOURS D'ENTRÉE EN INSTITUT DE FORMATION DES AIDES-SOIGNANT(E)S (IFAS) ET DES ACCOMPAGNANTS ÉDUCATIFS ET SOCIAUX

AUCUN NIVEAU REQUIS

SANTÉ

Sud Formation

 CCI PYRÉNÉES-ORIENTALES

Diplômes
du **CAP** au **BAC+5**

- Fortes perspectives de recrutement
- Départs en fin de carrière très importants

(source France stratégie Dares
"Les métiers en 2022 - Avril 2015")

80 % taux d'admission

◀◀ PRÉ-REQUIS

➔ Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter à l'épreuve écrite d'admissibilité

🎯 COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Acquérir les connaissances de base indispensables afin de se présenter aux épreuves du concours

|| MÉTIER

L'aide-soignant intervient au sein d'une équipe. Il travaille, dans des centres hospitaliers ou extra-hospitaliers, des résidences pour personnes âgées, centres de rééducation, soins à domicile, soins en psychiatrie.

Il fait partie d'une équipe médicale regroupant d'autres professionnels de la santé, avec lesquels il collabore : médecins, sages-femmes, infirmiers, kinésithérapeutes...

L'accompagnement éducatif et social (AES) a pour mission de réaliser une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un manque d'autonomie, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

PROGRAMME

ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ : 92 H

(ÉPREUVE COMMUNE AU CONCOURS D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE) ET D'AES (ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF ET SOCIAL)

- Anatomie
- Nutrition
- Culture générale et méthodologie
- Arithmétique

ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION : 88 H

(ÉPREUVE COMMUNE AU CONCOURS D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE) ET D'AES (ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF ET SOCIAL)

- Méthodologie
- Culture générale : thèmes sanitaires et sociaux, actualités
- Connaissance des études et de la profession
- Rencontre avec des professionnels
- Construction du projet professionnel

→ DURÉE TOTALE : 180H

SONT DISPENSÉS DE L'ÉCRIT :

- Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme homologué au minimum au niveau IV (Baccalauréat ou autre) ou enregistré à ce niveau au Répertoire national de la certification professionnelle
- Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau V (BEP ou BEPA)

En conséquence la préparation porte exclusivement sur l'épreuve orale d'admission

→ DURÉE TOTALE : 88 H

€ STATUT / COÛT DE LA FORMATION

STATUT > Formation à titre individuel

→ Public salarié et demandeurs d'emploi : nous consulter pour conditions et prise en charge au titre de la formation professionnelle

COÛT DE LA FORMATION

- Epreuve complète : 1 250 € (180 h)
- Oral uniquement : 640 € (88 h)
- Frais de dossier : 40 €

🕒 DURÉE DE LA FORMATION

DURÉE > 180 h

- 92 h : préparation écrite
- 88 h : préparation orale

→ Un calendrier sera communiqué ultérieurement pour chaque session en fonction des dates de concours

👤 ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

→ Les intervenants sont en majorité des professionnels de la santé, salariés d'établissements de santé : infirmiers, aides-soignants, cadres de santé

📍 OÙ FAIRE CETTE FORMATION ?

Cette formation vous est proposée au sein de notre établissement de :

- **PERPIGNAN** > T. 04 68 56 65 68
s.carmona@sudformation.cci.fr
c.varo@sudformation.cci.fr